

La réparation comme activité éco-exemplaire - Ville de Clermont Ferrand



Ville de Clermont Ferrand

10 rue Philippe Marcombes
BP60
63033 CLERMONT-FERRAND
[Voir le site internet](#)
Stéphane Pasquier
spasquier@ville-clermont.ferrand.fr
[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

Auteur :



CONTEXTE

- Le constat est que le parc informatique se renouvelle tous les 5 ans et par conséquent engendre une masse importante d'ordinateurs toujours en ordre de marche. De plus, les écoles qui sont équipées informatiquement par la ville étaient en demande d'ordinateurs pour leurs enfants.
- Le Comité d'Entreprise de la Mairie était lui aussi en demande d'équipements informatiques à usage personnel pour les agents municipaux. Les associations locales étaient elles aussi en demande d'obtenir gratuitement des ordinateurs reconditionnés. **En d'autres mots, c'est la demande qui a conditionné l'offre.**

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- L'équipement des agents municipaux via le CE a démarré en 2005-2006. Depuis cette période, on estime entre 200 et 300 ordinateurs cédés au CE.
- Actuellement, les demandes du CE sont peu nombreuses car la majorité des agents sont équipés. La ville signe une convention avec le CE pour baliser les conditions de donation (plus de maintenance possible, les ordinateurs n'appartiennent plus à la ville).
- Pareille convention existe pour les associations bénéficiaires.
- Chaque année, 300 ordinateurs sont conditionnés 2 fois par le service informatique : 250 ordinateurs se retrouvent dans les 35 écoles municipales (maternelles et élémentaires), 50 sont réutilisés en interne pour les stagiaires en particulier.

Résultats quantitatifs

- Le service informatique comptabilise chaque année le nombre d'ordinateurs reconditionnés pour leurs deux premières vies et comptabilise le nombre d'ordinateurs donnés en troisième vie.
- En 2012, une cinquantaine d'ordinateurs de troisième vie ont été distribués.

Résultats qualitatifs

Facteurs de succès :

- Bonne organisation interne et une définition claire des objectifs du projet
- Bonnes compétences techniques en interne
- Contractualiser avec les bénéficiaires par l'intermédiaire d'une convention
- Fort soutien des élus

- Donner du sens au projet (bénéfices sociaux, environnementaux et économiques)

Facteurs limitant :

La tentation de jeter les ordinateurs est forte car disparition des contraintes techniques et logistiques.

- Solution : développer un argumentaire en faveur du réemploi selon les 3 piliers du développement durable.

Le reconditionnement des ordinateurs engendre un temps de travail important pour les équipes techniques et des heures de maintenance conséquentes (pannes plus nombreuses).

- Solution : développer un argumentaire en faveur du réemploi selon les 3 piliers du développement durable.

Cette action établit clairement un lien avec les valeurs de la ville en matière de développement durable (responsabilité sociétale des entreprises).

Valeur ajoutée d'une approche « multi-produits » :

- Le projet est par définition mono-produit

Valeur ajoutée d'une approche territorialisée :

- Dynamique territoriale intégrée car le projet impacte à la fois les écoles, les agents municipaux et les associations locales. Dans le cadre d'une convention avec la communauté d'agglomération, les matériels en fin de vie sont triés et recyclés par l'association « Les mains ouvertes » du réseau Envie. Cette association a pour but de réinsérer des personnes en réinsertion professionnelle.

MISE EN OEUVRE

Planning

2005

- Acceptation du conseil municipal de céder les ordinateurs usagés sous réserve de la signature de la convention de donation entre les parties prenantes

Depuis 2005

- Reconditionnement et don des ordinateurs usagés aux différents acteurs territoriaux
- Visite de la ville de Besançon qui a mis en place pareille initiative avec des développements encore plus intéressants.

Actuellement

- La ville donne la majorité de ses ordinateurs au secteur associatif (et notamment à Envie) qu'à ses propres agents municipaux étant donné le niveau d'équipement important
- Le projet est valorisé dans les démarches mises en place par l'agenda 21

Moyens humains

- 4 techniciens gèrent un parc de 2000 ordinateurs (Mairie + écoles). Des gains de temps de travail ont été enregistrés grâce au développement de procédures automatisées.

Moyens financiers

- Négligeable. Le projet ne demande que du temps de travail.

Moyens techniques

- Un banc de montage
- Un compresseur pour souffler les poussières

Partenaires mobilisés

-

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

- Aisée si la volonté politique et les moyens techniques des agents en charge de l'informatique sont bien ancrées en faveur d'un tel projet

Difficultés rencontrées

-

Recommandations éventuelles

- Intégrer que ce type de projet engendre un surcroît de travail pour l'équipe informatique sur le poste dédié à la maintenance ;
- Attention au problème de licence d'exploitation. Le reconditionnement et le formatage des ordinateurs doit se faire avec des logiciels libres de droit pour éviter tout problème de gestion des licences.

Mots clés

REEMPLOI | ADMINISTRATION PUBLIQUE

Dernière actualisation

Octobre 2014

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Direction régionale